

Sud Ouest Eco

Nouveaux souffles pour la filière bois

FORÊT BOIS Un plan interministériel et un contrat entre professionnels ont été signés mi-novembre. Objectifs : permettre à la filière de se relancer

Relancer la filière qui, malgré ses 440 000 emplois directs et indirects, continue (avec ses 6,3 milliards d'euros de déficit), de déséquilibrer de la balance commerciale française, tel est l'objectif du nouveau plan interministériel pour la filière forêt bois, signé le 16 novembre.

Le gouvernement et les professionnels ont identifié dix-huit actions autour de trois axes : mobilisation et renouvellement de la ressource forestière, développement des marchés finaux, soutien de l'investissement et de l'innovation, amélioration de la performance environnementale.

En plus de ce plan, l'État a signé le nouveau contrat présenté par le comité stratégique de la filière. Il met

en avant trois projets structurants. À commencer par le développement du bois dans des domaines tels que l'aménagement intérieur et le confort, la ville de demain et l'urbanisme.

Le rendez-vous des JO de Paris

Parallèlement, des programmes de formation pour les dirigeants d'entreprises vont être initiés, visant à élever les compétences dans les entreprises de la filière.

Enfin, ce contrat prévoit de profiter des chantiers générés par les Jeux Olympiques de 2024, à Paris, pour soutenir la construction et l'aménagement bois et participer ainsi à l'objectif de réduction de 55 % du bilan carbone des Jeux.